Association de Sauvegarde et de Valorisation du Patrimoine en Val de Sienne

LA VOIX DU PATRIMOINE DE SIENNE

Octobre 2016

N° 111

N° ISSN : 1954-9652

Dans ce numéro :

Hambye: lieux d'enseignement	*1, 9*
L'atelier patrimoine de l'université inter-âge de Vire-Normandie en visite à La lande-Vaumont	*2, 10*
Conférence sur les cimetières à Hémévez	*3*
Eco-veille de la randonnée pédestre à Gavray	*4, 8*
La société d'archéologie d'Avranches en visite à La Bloutière	*5, 7*
La foire multiséculaire de Gavray	*6, 11*
Visite du cimetière de Saint-Vigor-des-Monts	*12*

L'histoire ne peut se construire qu'à partir d'une documentation solide, vécue ou attestée par des authentiques. Pensez à nous si vous détenez des archives ! Ce sont des outils précieux et indispensables.

Projet scolaire à Hambye sur les lieux d'enseignement

Il est nécessaire, en préambule, d'admettre que vous entendrez constamment parler d'école pour les filles, d'école pour les garçons. La mixité n'existait pas. Il faudra attendre, ici à Hambye, la construction du groupe scolaire pour que les enfants des deux sexes soient répartis dans les mêmes classes.

L'abbaye de Hambye :

Le site le plus ancien d'éducation est sans aucun doute l'abbaye Notre Dame de Hambye où les bénédictins formaient pendant leur noviciat les jeunes recrues. Des oblats, beaucoup plus jeunes y étaient également accueillis, dès le plus jeune âge, pour y recevoir une éducation. Il est possible aussi qu'au château, le seigneur de Hambye, se soit assuré des services d'un précepteur, c'est-à-dire, d'une personne chargée de l'éducation des enfants au château.

Les écoles paroissiales sous l'Ancien régime :

La paroisse chrétienne fut ensuite le lieu où l'on prit conscience de la nécessité d'assurer les rudiments de connaissance auprès des jeunes garçons essentiellement. Les écoles pour les filles seront créées plus tard. En effet la société ne prévoyait pas qu'une fille puisse recevoir une éducation étant naturellement destinée à devenir une épouse fidèle et à concevoir des enfants. La première mention historique des écoles est datée de l'année 1691. Cela signifie sans doute que filles et garçons, chacun en des lieux différents et avec des enseignants du même sexe, rece-

La Lande-Vaumont : l'université inter-âge de Vire-Normandie en visite

Le 17 octobre 2016 l'atelier patrimoine de l'université inter-âge de Vire-Normandie s'est intéressé à l'église Saint Pierre de La Lande-Vaumont et à son cimetière. Une situation singulière finalement où le conférencier va parler d'un lieu faisant partie de l'environnement quotidien des participants sauf que personne n'en connaissait réellement l'histoire du simple fait que l'église n'est plus du tout utilisée par le clergé depuis 1994. J'étais à la fois très heureux de transmettre ce que je savais de ces lieux pour les avoir travaillé et inquiet face à un public ayant une excellente maîtrise de l'histoire et de l'histoire de l'art. Ce fut une bonne expérience et une occasion de restituer aux locaux quelques pans de leur propre histoire. Et j'étais une nouvelle fois très heureux de pouvoir parler du diocèse de Coutances, puisque nous y étions et que ceci exista jusqu'à la Révolution française.

La revue municipale de la commune de Saint-Germain-de-Tallevende-La-Lande-Vaumont de 2003 publia une notice nécrologique consacrée à l'abbé Bernard Lebouteiller dans laquelle nous pouvons lire « la Lande Vaumont ça n'existe plus ! ». Il s'agissait de confirmer qu'il n'y avait plus aucun rassemblement communautaire à La Lande-Vaumont et qu'une seule église suffisait. C'est sous l'épiscopat de Mgr Pierre Pican (1988-2010) que fut prise cette décision. Le Conseil municipal de la commune fusionnée de Saint-Germain-de-Tallevende-Lande-Vaumont (voir délibération du 3/3/1977) refuse d'accorder la subvention pour le gardiennage de l'église de La Lande-Vaumont dans sa décision du 29 avril 1994 compte-tenu que cette dernière ne sert plus au culte. La réorganisation administrative et religieuse après la Révolution française remettait en cause toute l'organisation territoriale des anciens diocèses. Il n'y avait plus qu'un seul curé au chef-lieu du canton et les autres prêtres nommés étaient des succursaires. Le 26 fructidor de l'an 12 de la République (13 septembre 1804) c'était déjà d'une certaine façon à l'ordre du jour. A la question posée par le Sous-préfet de Vire, les habitants de Maisoncelles-la-Jourdan demandaient à former une succursale et avouaient que La Lande-Vaumont pouvait y être réunie. Ceux de La Lande, quant à eux, demandaient à former une autre succursale au moyen du démembrement de quelques hameaux de Tallevende-le-Grand. Les habitants de Maisoncelles-la-Jourdan ne supposaient pas que leur église puisse être fermée car elle était au centre de la commune, déjà très peuplée et très étendue. L'église de la lande-Vaumont, qui est la plus voisine, dont le nombre des habitants ne s'élève qu'à la moitié de ceux de Maisoncelles, ne suffit que pour contenir les siens et les deux églises n'étaient éloignées que d'une demi-lieue environ (2 V 32 aux archives départementales du Calvados).

La paroisse de La Lande-Vaumont appartenait avant la Révolution française au diocèse de Coutances. Située dans l'archidiaconé du Val de Vire, elle relevait du doyenné de Landelles. C'est l'une des paroisses extrêmes dudit diocèse. L'église était sous le patronage du seigneur du lieu comme le précise le Pouillé de 1332 « dominus de landa est patronus ecclesie de landa. Rector percipit omnes decimas parrochie, et habet manierium et circa viginti acras terre et solvit viginti denarios pro capa episcopi et viginti denarios pro crismate et tres solidos pro circata in paribus annis. Non est taxata ». Une autre mention est extraite de la table des ordinaires et pouillés d'Ernest Fleury (manuscrit 39) : ecclesia de Landa Vauman patronus Hisculphus Ruault rector percipitomnia et valet XV libras (206). Cette autorité du seigneur sur l'église est confirmée par le dernier Pouillé dit de Louis XVI « la Lande Vaumont, doyenné de Landelles, Saint Pierre apôtre fêté le 29 juin, patron : le seigneur du lieu. Le curé possède toutes les dîmes de la paroisse et a 18 vergées de terre d'aumônes. Le bénéfice est exempt de déport par un titre particulier. Dîme : 600 gerbes de seigle qui donnent 60 boisseaux, 1200 gerbes d'avoine qui donnent 120 boisseaux, 60 boisseaux de sarrasin, 3 tonneaux de cidre, les aumônes : partie en plant, pré et labour. Total net : 305 livres ». **Quant à l'église elle-même sont aspect a évolué. Nous avons quelques éléments précisés dans le rapport qu'en fit monsieur Arcisse de Caumont, dans la statistique monumentale du Calvados en 1857, je cite « *l'église de La Lande Vaumont est très petite, en forme de croix, avec une petite tour en terre revêtue en essente sur le transept nord. On y voit une petite fenêtre romane au nord de la nef, et à l'est une fenêtre flamboyante à deux baies. Un petit porche ogival correspond à la première travée du sud. A l'ouest il n'y a pas de porte, mais une petite fenêtre tréflée. Sur la fenêtre du transept, que la tour forme au nord, on lit « … CONSTRUCTA.A .S/ CRISEL.RECTORE.NO/ DESMONS ».***

Cela mérite d'être précisé car j'y lis moi-même « TIO CONSTRUCTA.A.S./

Conférence sur les cimetières à Hémévez

Les participants à la conférence

Autre expérience ce 1er octobre 2016 que celle de communiquer sur les cimetières. Une vingtaine de personnes sont venues écouter cette conférence qui se déroulait en deux séquences : une première, le matin de 10 h à 13 h concernant une présentation en salle et l'après-midi à partir de 14 h et jusqu'à 16 h pour une visite du cimetière d'hémévez ce qui permettait en certains cas de mettre du concret dans ce qui avait été dit le matin. Ils étaient nombreux de l'association les Godias de Sauxemesnil-Ruffosses.

Vue générale de l'église et du cimetière

L'intervention de la matinée était centrée sur l'origine du cimetière ; son évolution au travers du temps ; les cimetières particuliers, privés ; les tombes isolées dans les propriétés ; la législation de Louis XVI ; la gestion du cimetière ; le cimetière : un équipement communal à part entière ; le cimetière : un espace obligatoirement clos, de murs, de grillages et de haies d'une hauteur minimale d'1,50 m et fermé ; les créations de nouveaux cimetières et les translations ; le caractère paysager (ifs, arbustes, et végétaux divers) et architectural (les monuments funéraires, la hiérarchie dans les cimetières) ; la législation applicable ; les inhumations en terrain commun ; les contrats de concession ; les opérations de reprise de sépultures réputées en état d'abandon : terrain commun, contrats de concession renouvelables, concessions perpétuelles ; la gestion patrimoniale du cimetière et l'intérêt de préserver les sépultures qui au titre de l'art ou de l'histoire représentent un intérêt réel commun ; les équipements obligatoires du cimetière ; l'ouverture spécifique des fosses ou des caveaux et les exhumations obligatoires avant de relotir ; la tenue des registres d'exhumations (exigibles par les usagers pour consultation) ; le registre de dispersion des cendres) ; la gestion des cendres, des urnes ; les dispersions possibles et les enregistrements lorsqu'elles sont dispersées sur la volonté des défunts ; les opérateurs funéraires ; les épitaphes ; les cimetières et les tombes protégés au titre des Monuments historiques ; les cimetières dans les AVAP ; le zéro-phyto ; l'accessibilité respectueuse de l'environnement, et d'autres points particuliers. Le pique-nique du midi permit à chacun de se refaire. L'après-midi se passa à découvrir le cimetière d'Hémévez, un exemple de gestion écologique et respectueuse où l'on se sent bien avec de très beaux et intéressants monuments funéraires.

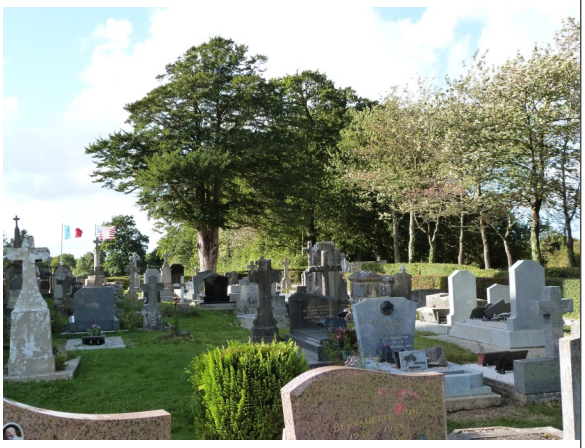

Ce qui semble être une allégorie de la mort

L'expérience est intéressante. Je compte la proposer en divers secteurs.

Eco-veille de la randonnée pédestre à Gavray

Eco-veille de la randonnée de Gavray.

Boucle variante du circuit « B »

Longueur réelle : 12, 19km (distance annoncée sur la brochure : 8 km)

Toilettes publiques : au départ, sur le flanc nord, nord-est de l'église.

Météorologie : temps sec et frais.

Nombre de participants : 11.

Nous quittons la place qui se trouve face à l'office de tourisme, derrière la mairie de Gavray et nous empruntons la voie centrale, traversons la rue de la poterie (route de Saint-Denis-le-Gast) empruntons la rue de la libération, traversons la Sienne au pont de la liberté, tournons à gauche, route de Villedieu, puis au croisement, nous tournons à droite, route du Mesnil-Garnier, et allons tout droit pour entrer dans le village des Planches qui doit son origine aux planches mises en travers de la Bérence pour la franchir. Nous empruntons la rue du moulin la rue du Val, franchissons le pont de la Bérence, rue de la Planche, laissons les rues du Maupas et des bains sur notre droite et après le n° 29 nous empruntons un chemin de terre, sur notre droite, qui devient très vite pentu, et s'enfonce profondément dans les sous-bois. Le paysage est accidenté et quelques prairies sont ouvertes dans un lieu fortement arboré. Nous passons aux côtés d'une parcelle de bois plantée de hauts sapins et marchons sur une sole de chemin en affleurements de roche rouge caractéristique du secteur. De nombreux châtaigniers s'y épanouissent aussi. Les cabosses ne sont pas très généreuses en cette année particulière mais il y a tout de même de quoi faire facilement une poêlée. Un léger parfum d'humus se dégage de ces sous-bois où les feuilles, notamment de châtaigniers, sont récemment tombées. Nous continuons notre ascension en direction de la tête à la femme. Nous laissons une voie privée sur notre gauche. Le chemin longe une zone plantée de bouleaux aux écorces blanches qui contrastent en cette zone dominée par les chênes, les arbustes de houx communs, les châtaigniers. Les fougères, quant à elles, commencent leur photosynthèse par le jaunissement des feuillages. Nous atteignons la proximité de la ferme de la tête à la femme qui se trouve sur notre gauche. Le chemin qui est désormais en faux plat depuis quelques dizaines de mètres, se joint à l'avenue plantée et goudronnée qui y donne accès et nous tournons à droite. Nous suivons cette voie, qui mène aux grandes ventes, jusqu'au prochain croisement avec une autre voie goudronnée que nous empruntons à droite. Nous la suivons sur quelques dizaines de mètres avant d'entrer, sur notre gauche, dans un chemin rectiligne de terre. Il est assez large, bien planté de part et d'autre. De grandes parcelles y sont accessibles en alternance de prairies et de labours de maïs. On y remarque aussi des prairies humides où s'épanouissent les joncs et dans lesquels paissent des bovins. Nous traversons plusieurs croisements de routes goudronnées et nous maintenons notre ligne droite. Nous passons à proximité des Fieffes avec son éolienne sur notre gauche, puis, nous passons à côté d'une boulangerie domestique à la Grande Aulne en train de se ruiner. Nous atteignons la Relierie, et nous empruntons, avant de l'atteindre, le chemin sur notre droite, qui pour la première fois descend. Ce chemin se fait très étroit, très pentu dans le sens de la descente, il nécessite de la prudence pour ne pas glisser sur les cailloux de l'assiette et il s'élargit après le franchissement à gué du bas du vallon. Nous atteignons le village au Fèvre, traversons le croisement, utilisons le

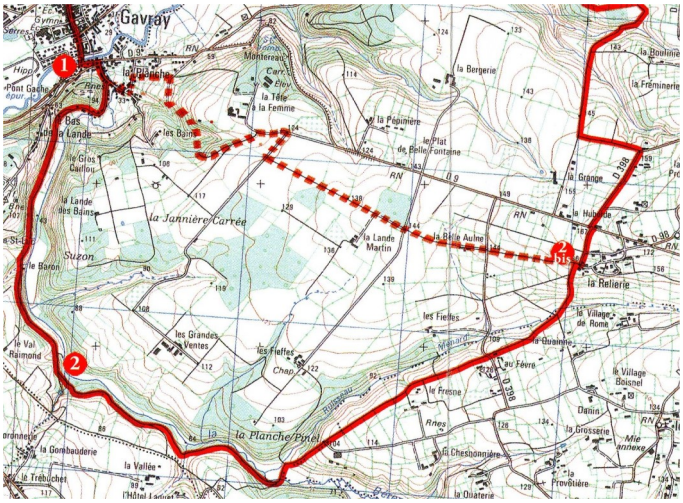

La société d'histoire et d'archéologie d'Avranches à La Bloutière

La commune de la Bloutière est le témoin d'un grand rassemblement (70 à 100

personnes) auquel j'avais été invité à apporter une contribution historique en raison de l'investissement de l'association sur le territoire. Des

interventions très brillantes quand on pense à celles de François Saint James, Etienne Vallée, madame Rault.

La commune de La Bloutière, une des plus riches en histoire et en vestiges archéologique dans le canton de Villedieu-les-Poêles, s'étend en aval de Villedieu-les-Poêles sur la rive ouest de la Sienne, fleuve limite entre elle et La Colombe. A elles deux elles réunissent des éléments déterminants de l'histoire du Val de Sienne. La Bloutière est un lieu hautement chargé d'histoire où arts et techniques industrielles ont investis les lits majeurs et mineurs de la Sienne. Une évocation listée du patrimoine local donne une idée de cette densité : église Notre Dame, culte à sainte Vénisse, if funéraire ancestral, motte féodale saint Julien, chapelle du même nom, prieuré saint Thomas, fontaine du même nom, moulins hydrauliques à blé, huile, tan, papier, usine hydraulique, Réseau hydraulique, croix de chemins, quelques habitations de caractère architectural et historique, paysages remarquables sur la vallée, patrimoine funéraire : concession Jouault-Lelandais. Cet inventaire non exhaustif est une projection. Les éléments retenus ont pour plusieurs d'entre eux soufferts des épreuves du temps et des humains.

Voici ce qu'écrivit l'abbé Toustain de Billy, l'historien du diocèse de Coutances : « La Bloutière est une paroisse de ce diocèse, dans le doyenné de Gavray, trois quart de lieue au-dessus de Villedieu, sur la rivière de Sienne, sur le bord de cette rivière et au coin d'une forêt dont il reste encore la meilleure partie,

contre un rocher d'où il sort une agréable fontaine, en un lieu parfaitement solitaire, quoique peu éloigné de deux fameux châteaux qui se faisaient face l'un à l'autre, étant posés sur des éminences des deux côtés de la rivière. En cette solitude étaient retirés deux bons ermites, l'un nommé Simon et l'autre Hugues, dans le dessein de s'appliquer uniquement au service de Dieu et au salut de leurs âmes, loin de l'embarras du monde » . Fernand Lechanteur écrivait que « La spiritualité la plus grande émane de cette vallée : spiritualité d'ailleurs accessible et sans mysticisme tragique ». « Il en reste (du prieuré), selon Clermont Clouet, un autre auteur du terroir, l'abbatiale construite au siècle dernier, un tronçon de colonne, une croix cannelée. Abbatiale, couvent et église en bâtière figuraient trois côtés d'un carré dont le quatrième est un simple mur. Le cloître à colonnade de granit s'adossait en appentis à ces quatre côtés et le jardin se trouvait au milieu ». Il me semble bien que deux colonnes vendues ces dernières années servaient de piliers de barrière à l'entrée d'une propriété située tout près du rond-point d'accès à l'A 84 en direction de Rennes.

Le convent fut fondé en 1199 par Richard de Rollos. Le 1er contingent de religieux vint du prieuré de Sainte- Barbe– en- Auge. Il n'y avait plus de religieux en résidence à La Bloutière en 1789.

L'église priorale, encore en partie debout au milieu du 19e, selon une gravure romantique dont la reproduction suit à la prochaine page, fut entièrement démolie. Le tombeau érigé par le prieur Guillaume Le Gros sur la dépouille de Richard de Rollos n'y a pas survécu.

La foire multiséculaire de la Saint-Luc à Gavray

France 3 Normandie est venu sur le site de la foire et j'avais été pressenti par Guy Nicolle, le maire de la commune, ce 14 octobre 2016, pour parler de cet énorme rendez-vous. Nous étions deux à nous partager cette tâche : le premier, ancien adjoint au maire, Pierre Bellenger, qui connut la foire dès l'après-seconde guerre mondiale.

Au moment où châtaignes, qui se font plus rares cette année, et bolées de cidre font le bonheur dégustateur des amateurs de terroir, commence la foire Saint-Luc. Trois autres assemblées normandes portent le nom de l'Evangéliste : Tinchebray, Tiberville et Yvetot. La fête du martyr est célébrée le 18 d'octobre. La foire de Gavray, au même titre que celles de Lessay, Montebourg, Saint-Hilaire-du-Harcouët, Etouvy, est l'un des rendez-vous incontournables de ce mois d'octobre. Les foires et les marchés, sont depuis le Moyen-âge les principales assemblées, les grands événements exceptionnels et annuels du bocage normand, dont les enjeux économiques sont essentiels pour tout ce secteur géographique qu'est le tissu rural. Les marchands viennent de partout pour y négocier les marchandises qu'ils mettent à l'étal. Elles sont aussi sources de revenus pour les seigneurs, les établissements monastiques, qui perçoivent des taxes. Les coutumes d'étalage au Moyen-âge sont connues pour certaines d'entre elles. Les foires et marchés faisaient l'objet d'un acte de fondation qui fixait les modalités et cet acte était soumis à l'approbation du duc ou du roi. La documentation concernant la Saint-Luc se fait rare et les textes médiévaux d'origine ont disparu depuis fort longtemps car peu de chercheurs y font la moindre référence. Il y avait autrefois trois foires locales dont deux sont connues : la Sainte-Trinité et la Saint-Luc. L'église porte la dédicace de la Sainte Trinité et Luc, dont la statue trône à l'entrée du chœur, considéré comme le patron secondaire, est aussi le patron de la communauté chrétienne locale de Gavray. Les dédicaces des foires et celles de l'église du lieu sont très proches. L'évangéliste Luc, un médecin grec devenu auteur à partir de 67 après Jésus Christ du 3e Evangile et des Actes des apôtres sillonna le bassin méditerranéen et fut le principal collaborateur de Saint-Paul. Il est le seul auteur du nouveau testament à donner de l'importance aux femmes et à Marie en particulier. Il fut le compagnon de Saint-Paul et le chemin qu'ils firent ensemble permit à saint Luc d'écrire les actes des apôtres. Sur les 180 foires dénombrées dans la Manche, une centaine porte un nom de saint, ce qui représente 50 noms de saints différents. Une vicomté est créée à Gavray par Guillaume le Conquérant (mort en 1087). Un château ducal, le plus fier chastel de Normandie, selon Froissart y est bâti. Le premier texte historique atteste bien que la foire est très ancienne, elle existait bel et bien en **1198** et d'ailleurs elle ne produisit aucun profit à cause de la guerre qui désolait le pays et **Jean sans terre**, comte de Mortain, y avait dévasté les moulins. Ce premier document est confirmé par un autre qui atteste que le duc de Normandie **Richard cœur de Lion** (1189-1199) avait à Gavray le revenu des droits de place de trois foires tenues à des époques différentes. Raoul Chaalon percevait 12 deniers de rente sur cette foire Saint Luc en 1395. Les droits de coutume furent cédés en 1697 à Louis Alexandre de Bourbon (1678-1737), enfant naturel de Louis XIV et de la Marquise de Montespan, reconnu en tant que comte de Toulouse. Il est inhumé dans la chapelle royale de Dreux. L'alourdissement des impôts entraîna la révolte des va-nu-pieds, parmi lesquels 26 hommes sous l'autorité de Fontaine-Rigaudière, vinrent en perturber l'organisation de la foire saint Luc le 18 octobre 1639, « le 18 octobre, ceux d'Avranches, Cérences et Coutances allèrent à Gavray, où il y

L'église du être la nécropole des seigneurs et des hobereaux locaux. Il n'y a pas de trace d'ancien cimetière des religieux. La croix qui avait été érigée au devant du logis prioral a été déplacée sur la route de Granville à Fleury. Le logis prioral présente les caractéristiques architecturales du 18e. Il est structuré de deux ailes et d'un avant corps au fronton triangulaire. Notons l'emploi du granit de taille.

La porte principale est mise en valeur par deux pilastres lisses avec bases et chapiteaux simplement galbés et portant un entablement saillant. Le linteau surbaissé de cette porte est millésimé de l'année 1757.

Le fronton triangulaire est orné de l'écu ovoïde de Richard Rollos, fondateur de l'établissement, seigneur de La Bloutière «d'azur, à deux fasces d'or et une lamie de gueules à tête d'argent brochant sur le tout». Il a été bûché.

La pierre disposée au dessous dit ceci : « CE BATIMENT FUT COMMENCÉ ET FINIT EN 1760 / PAR LE SECOURS DE LA PROVIDENCE ». Un bandeau plat en relief souligne les limites d'étages. Deux lucarnes rythment la toiture. L'une et l'autre possèdent un épi de faîtage en terre cuite. Deux puissants conduits de cheminée jaillissent au midi de la bâtière.

La fontaine saint- Thomas fut évoquée. Elle est connue depuis la présence des ermites précédant les religieux, elle est depuis la tempête de 1999 complètement enfouie sous les broussailles à proximité du ruisseau longeant le chemin dit de saint Thomas.

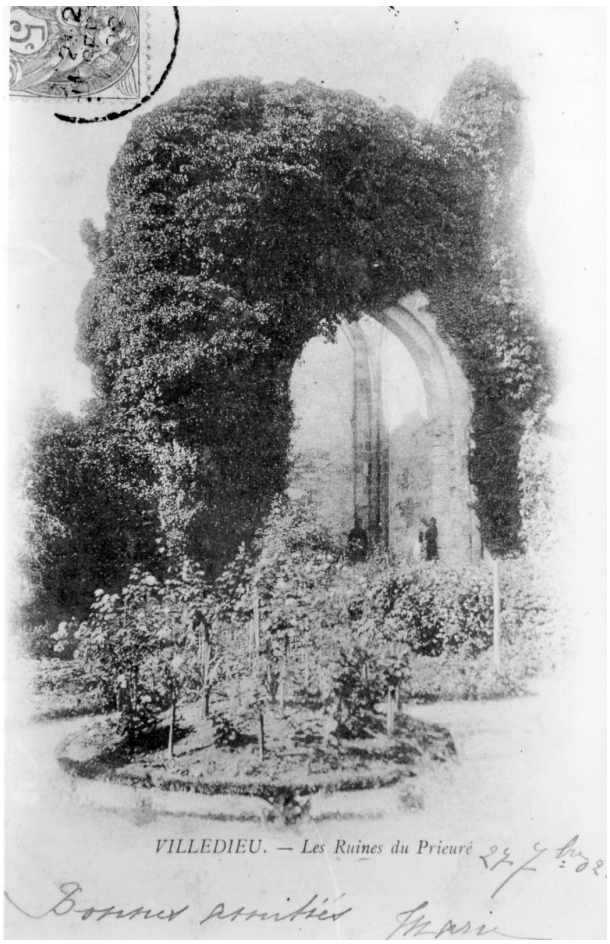

Les ruines de l'église priorale au tout début du 20e siècle.

La motte saint Julien :

« Là haut, sur le monticule qui ferme le val avec la Roche Tesson se trouve saint Julien ou Rollos. Aucun vestige du château qu'il portait sur sa tête, saint Louis (Louis IX) l'ayant fait démolir dès l'année 1240 ».

Cliché archives nationales de France

Charles Duhérissier-de-Gerville, premier archéologue nous raconte que « ce château fut le 1er qu'il examina en quittant l'arrondissement de Coutances. « Je trouve dans le livre rouge de l'Echiquier que sous le règne de Henry II son possesseur devait au château de Gavray le service d'un chevalier pour le fief de Rollos ». « Que sous le règne de Guillaume le Conquérant, un chevalier nommé Richard de Rollos, était chambellan du roi en Grande-Bretagne : c'était un personnage considérable et il fit faire dans le Comté de Lincoln de grands travaux ».

« Guillaume de Rollos, qui avait de plus grands domaines en Angleterre, s'en alla et la baronnie et terre demeura au roi en La Bloutière ».

La motte féodale était encore parfaitement présente avec son fossé circulaire, selon le cadastre napoléonien. Le terrain fut ensuite investit et le fossé en partie comblé. Monsieur Vallée archéologue de la société d'archéologie d'Avranches fit un brillant commentaire de ce qu'était cette plateforme castrale aux proportions très importantes. Et d'emblée se posa la question de savoir où se situait la basse-cour ? Selon lui, probablement vers l'occident. D'où une autre interrogation : où se situait la chapelle Saint Julien? Était-elle en contrebas vers la vallée où se trouvait-elle dans la basse-cour ? Il est fort probable que nous en apprendrons davantage lorsque la société publiera son compte-rendu de visite. Madame Rault nous fit découvrir la propriété des Bosquet sieurs de Rougepalu.

voie qui chemin d'en face qui part en direction de la Planche Pinel. Nous franchissons le

ruisseau Ménard, passons à proximité d'un bâtiment isolé qui fut l'objet d'une restauration avec un linteau de bois gravé de l'année 1822. Nous atteignons le centre équestre de la vallée de la Sienne à la Planche Pinel, maintenons toujours notre ligne droite jusqu'au franchissement de la rivière de la Bérence. Plusieurs options se présentent à nous et nous tournons le plus à droite pour emprunter la longe la Bérence. La zone est très humide, voire infranchissable. Elle nécessite que nous passions par les sous-bois pour continuer notre randonnée. Qu'est-ce-que ça doit donner en période humide ? Le chemin est difficile sur plusieurs centaines de mètres et démontre, une fois encore, l'absence de tout entretien de l'assiette. Nous franchissons un autre gué et le chemin devient plus carrossable. Le fond de vallée de la Bérence est tout en sous-bois, nous passons à côté du Baron qui fut autrefois une fabrique de transformation des os de bovins en composé nutritionnel pour les prairies, jusqu'à l'entrée du quartier des Planches à Gavray que nous atteignons après avoir approché de la

colline du plateau de la Saint Luc tout en laissant la voie de gauche qui pouvait nous y conduire. Nous entrons dans les Planches par la rue du moulin à tan et gagnons la route de Villedieu par les rues déjà empruntées tout à l'heure à l'aller. Nous traversons la route de Villedieu (vigilance) longeons le moulin de Gavray, franchissons la Sienne et tournons aussitôt après à droite pour entrer sur les aménagements du carrefour des randonneurs où la déambulation sur les planches est particulièrement agréable dans cet espace naturel où l'on a planté dans un réservoir naturel des Massettes, ces roseaux aux belles fleurs en forme de hampe brune. Nous tournons à gauche, entrons dans la cour des anciennes écoles de filles de Gavray, atteignons la rue de la Poterie, la traversons (prudence) pour regagner par une petite rue transversale, nos véhicules.

Bilan :

C'est une boucle qui offre l'énorme avantage de nombreux chemins de terre empruntés en milieux diversifiés, de prairies, de labours, de sous-bois. Il y a peu d'habitats. La difficulté reste la portion à proximité de la Planche Pinel, le long de la Bérence, après le centre équestre. La nécessité de quitter le chemin pour franchir les difficultés accentuent les risques d'accidents. Les élus devraient y faire exécuter des travaux. Somme toute la randonnée fut agréable hormis ce handicap.

vaient cette éducation. Les enseignants eux-mêmes ne pouvaient pas « faire l'école » s'ils n'étaient pas du sexe des enfants. L'église prévoyait des sanctions envers tous ceux qui y dérogeaient, ce qui arrivait parfois. Les enseignants étaient des prêtres, c'est-à-dire des garçons qui avaient reçu en totalité ou en partie les différents ordres de l'ordination à la prêtrise. Certains clercs enseignaient alors qu'ils étaient sous-diacres. Nous connaissons les noms de : Julien Gardin, David Letullier et Julien Mauviel, tous les trois maîtres d'écoles ; le dernier d'entre eux était alors sous-diacre. On précise à cette époque que les écoles sont tenues « par charité » ou encore « fondées » ce qui veut dire que des personnes avaient décidé de subvenir aux besoins de l'école en donnant une rente d'argent payable chaque année. Cela pouvait être aussi la donation d'une maison destinée à servir de maison d'école. Il n'y avait pas d'école sans ces fondations. Les écoles dites « par charité » (1691, 1721, 1723, 1728) étaient totalement gratuites. Les comptes rendu des visites archidiaconales tiennent parfois compte de l'école. Cela se limite souvent par la simple mention « les écoles se tiennent régulièrement » ou encore « les ecclésiastiques tiennent les écoles » (1717), les écoles sont régulièrement tenues (1723), les écoles sont exactement tenues (1734). Chacune des expressions a de l'importance et font référence à leur existence, la régularité, la probité des enseignants, les besoins en argent, etc. Les choses sont bousculées avec la Révolution française et peu à peu les écoles se remettent en place. On entend parler d'école primaire communale même si l'église conserve ses prérogatives concernant l'enseignement.

Les écoles communales primaires :

Ecole communale de garçons :

Le Conseil municipal de Hambye, décide le 13 mai 1828 de construire à neuf un grand bâtiment destiné à recevoir les halles, la salle du conseil municipal et l'école pour les garçons. Un choix très étonnant où vont se concentrer : l'activité commerciale hebdomadaire avec les halles à bled, les séances de conseil municipal dans des chambres et cabinets, et l'école pour les garçons. Les plans et les devis sont dressés par l'agent-voyer Collette. Les plans et les devis sont arrêtés en 1829 et inscrits au budget municipal de l'année 1830 sous réserve de l'approbation préfectorale. En effet, à l'époque, rien ne pouvait se faire sans que le Préfet donne son quitus. Cela ne dut pas être si simple que cela, par exemple, une riveraine, la dame Bourdon, veuve de Piron dit Le long pré, du futur bâtiment, qui pétitionna contre, craignant que cette construction porte préjudice à sa maison attenante. L'adjudication eut lieu à Coutances, au tribunal civil, le 14 septembre 1829, pour le prix de 10703 francs au profit de Jacques Antoine Leconte demeurant et domicilié à Cenilly avant de l'être par la suite à Hambye. Mais les travaux n'avanceront pas, l'immeuble n'était encore couvert qu'aux deux tiers en 1837. Il fallut faire appel à l'architecte Queillé de Saint-Lô pour compléter les équipements et reprendre les travaux. Ce sont les frères Savary qui seront les adjudicataires des travaux complémentaires de maçonnerie et de charpente, moyennant 8221, 79 francs et le solde du paiement sera fait en 1847 (214 J 189).

Le bâtiment est transformé à partir du 9 février 1965 en bureau de poste, mairie et logement du secrétaire de mairie. La pierre d'inauguration dit ceci « ce bureau des Postes a été inauguré le 20 octobre 1966/par monsieur André Dubois-Chabert/Préfet de la manche/en présence de MM/Jean Brugnot Sous-préfet/Thierry Echard/ directeur départemental des PTT/Auguste Capelle maire de Hambye/ architecte Yves Cochepain ».

La nouvelle école communale des filles :

Située au 1 place Elisabeth Beck dans le cadre de la nouvelle dénomination des rues, elle se présente sous la forme d'un immeuble en trois compartiments : deux salles de classes de part et d'autre du logement de fonction de l'institutrice au centre. L'arcature des baies est en briques, les murs en moellons de remplissage en pierre locale de grès rouge. Un marché de gré à gré daté du 23 février 1923 est conclu avec Fernand Robine qui s'engage à faire la clôture de l'école en ciment armé moyennant 63 mètres linéaires à 15 francs le mètre (ACP, volume 208/494).

Une des deux classes devient une école maternelle en 1987. Une classe supplémentaire est provisoirement installée dans cet édifice entre 1997 et 2003.

Madame Lecaplain précise que l'école fut fermée du 30 octobre au 2 novembre 1918 en raison de l'épidémie de grippe espagnole (Registre d'appel journalier des cours moyens et élémentaires de l'école des filles (tous ces registres constituent les archives déposées par Jacky Brionne dès qu'il en fit la découverte sous les combles de ladite école). A suivre…

EFISEL.RECTOR/
DESMONS. »

Dans le chœur est le tombeau de Julien des Rotours. La cloche porte l'inscription suivante : JAY ETE NOMMEE GABRIEL JOSEPHINE PAR M GABRIEL FRANCOIS DES ROTOURS DE CHAULIEU ET D. M. JOSEPHINE DU BUISSON DE COURSON BENITE PAR M PIERRE M. B. J. C. MAUDUIT J PORQUET C DUHAMEL P DUHAMEL M CHAMPION J AMAND MG. L'église de La Lande Vaumont est sous l'invocation de saint Pierre ; le seigneur nommait à la cure, qui, avant la Révolution, dépendait du diocèse de Coutances (Arcisse de Caumont, statistique monumentale du Calvados, tome 2, Vire et Bayeux, pages 84 -85).

Le tombeau du chœur a disparu depuis. L'édifice actuel présente, à l'extérieur, un plan cruciforme avec deux chapelles formant la croisée du transept au nord et au sud. L'édifice est bâti en pierre de pays où l'on trouve des granits anciens et du bleu de Vire pour la fin du 19e siècle. La nef est prolongée à l'ouest par un clocher porche néogothique épaulé d'une tour d'accès au beffroi sur son flanc nord. Une sacristie prolonge le chevet plat du chœur, à l'est. Les deux baies qui éclairent les parois latérales du chœur présentent la forme d'anse de panier. Une très belle fenêtre à deux baies géminées trilobées, à remplage enflammé, du 16e siècle éclaire le maitre-autel. L'espace compris entre la sacristie et le chevet plat du chœur est investi par un arbuste.

La chapelle méridionale est éclairée par une baie en arc brisé datée de 1619 disposée juste au-dessus d'une porte d'accès. Cette dédicace est surmontée d'une console ayant probablement porté le cadran solaire. Une baie rectangulaire, du 17e siècle, éclaire la chapelle du transept nord. Elle porte la dédicace de « tio constructa a s e Fizel rector des Monts » (ça ne semble être qu'une partie de linteau).

Trois autres baies éclairent la nef sur son flanc nord : un arc ogival, une anse de panier (au centre), une baie rectangulaire tandis que le flanc du midi est percé de deux baies en anse de panier. Une petite porte latérale permettait l'accès au haut de la nef. Toutes les baies, à l'exception de la maitresse vitre du chœur sont protégées par des grilles de fer forgé anciennes. Le clocher-porche néogothique est épaulé de quatre contreforts.

L'intérieur de l'église atteste de travaux réalisés dans l'après-guerre dans le cadre des dommages de guerre, suivis d'autres. L'ensemble des voûtes est cintré, enduit et peint. Toutes les fenêtres sont garnies de vitraux losangés serties au plomb. La nef a conservé 21 bancs uniformes. Le sol est de ciment. Les parois enduites. Un très joli Christ de perque en bois ancien peint (16e siècle) est suspendu au haut de la nef (le bois semble être rongé). La chapelle sud conserve une Vierge à l'enfant en plâtre peint et repeint. Le retable sud présente un marchepied sur lequel a pris place un autel coffre trapézoïdal. Le tabernacle ancien est disloqué. La contretable se compose de deux stylobates portant deux colonnes rudentées avec bases et chapiteaux corinthiens. Le stylobate de gauche est illustré du cœur enflammé de Marie transpercé par le glaive. Une niche a été pratiquée dans les murs au centre pour recevoir cette importante Vierge à l'enfant. Cette niche au fronton cintré est illustrée d'une nuée. Deux anges adorateurs aux ailes plus ou moins endommagées ont été disposés de part et d'autre de l'autel. Ils sont en bois peint 17e siècle. Des vestiges de bois peint subsistent dans cette chapelle.

Le socle du plateau liturgique à l'entrée du chœur est en cours de destruction. La cuve des fonts baptismaux qui servait d'autel contemporain n'est plus en place. Elle a été déplacée vers l'église de Saint-Germain-de-Tallevende. Une lampe de sanctuaire est suspendue.

L'autel majeur est de style néogothique. Il est signé de J Bourdon, sculpteur à Caen, 1900. Deux gradins forment le marchepied. L'autel coffre est illustré d'un devant d'autel à doubles arcatures géminées trilobées garnies des saints évangélistes, de gauche à droite : Mathieu et l'homme ailé ; Luc et le taureau ailé ; Jean et son aigle ailé ; Marc et son lion ailé qu'on appelle le tétramorphe. La table d'autel est gravée d'un svastika sommairement pratiqué. La pierre sacrée est de marbre coloré. Il y a un gradin au-dessus de la table d'autel et un tabernacle dont la porte est ornée d'un calice, hostie, sarments de vigne. Une statuette de la Vierge de l'apocalypse est présentée. Ce tabernacle est rythmé de deux colonnettes avec bases et chapiteaux, des arcatures trilobées et sur les flancs des crénelages. La prédelle présente des arcatures trilobées de différentes tailles, une plus grande et deux plus petites sur chacun des deux panneaux. Les statues de Saint Pierre en bois peint ancien, 17e siècle, au nord et du Sacré cœur de Jésus au midi en plâtre contemporain signé Raffi, Paris, ont pris place au chevet du chœur. Divers objets y sont disposés : une tinterelle, une navette, quatre burettes, deux pieds de chandeliers en bois, deux porte-bougies, un tabor. Une pierre sacrée a été déposée.

Un harmonium en mauvais état signé Kasriel de Paris est en place au haut de la nef, à gauche. Le chemin de croix, en plâtre contemporain, ne présente que treize stations. Les statues en plâtre contemporain de Saint Antoine de Padoue, Sainte Thérèse de l'enfant Jésus et de la Sainte face. Un confessionnal contemporain est à sa place au bas de la nef.

On remarquera un tableau ancien, œuvre signée de Guernier, 1829, représentant sur toile Saint Pierre apôtre tenant ses clefs et le coq en arrière-plan ainsi que les deux mémoriaux paroissiaux dans la nef, en souvenir des morts des conflits : 4 victimes civiles en 1944, 7 morts et 2 disparus en 1914 -18, 1 mort AFN. L'église a fait l'objet d'au moins deux inventaires, le 1er issu de la statistique mobilière des église de Basse-Normandie dans lequel on signale la présence d'un beau retable avec sa Vierge à l'enfant et deux anges adorateurs, bois 18e siècle, une statuette de la Vierge à l'enfant posée sur le tabernacle, un crucifix provenant d'une poutre de gloire, des fonts-baptismaux en granit, la peinture de Saint Pierre apôtre, une armoire dans la sacristie du 18e siècle et une statue de Saint Jean évangéliste, en bois 17-18e siècle (Art de Basse-Normandie, Jacques Pougheol, 1962) et l'inventaire réalisé par les membres de l'association patrimoine culturel et art sacré dont un article signé d'Aude Maisonneuve, a été restitué dans la revue municipale de la commune en 2007). Les fonts-baptismaux et la statue de Saint Jean ont été, sur les préconisations de Christian Périer, extraits de cette église et envoyés à Saint-Germain. C'est une décision étonnante car l'église n'a pas officiellement désaffectée et certifié par un document dument signé entre le Préfet du Calvados et l'évêque du diocèse de Bayeux. A suivre…

avait foire, armés de mousquets et de piques, Ils firent deux tours le matin, et autant l'après-midi, en recommandant qu'il ne fallait pas payer les taxes et autres droits étant donné que la foire était franche de tout. Nous savons grâce à l'enquête réalisée à la demande de l'intendant de la Généralité de Caen qu'en 1697, alors que le bourg de Gavray est ruiné par le passage des gens de guerre, l'existence de cette foire est signalée à la date du 18 octobre, où il s'y fait un trafic de grains et de sassiers. Voici ce qu'il est dit à la rubrique foires et marchés : Il y a au-dedans de lad élection des foires et des marchés, mais on n'y achète que des denrées et marchandises qui se consomment dans le pays à l'exception de quelques bêtes maigres, bœufs, vaches et porcs qui sont achetés par des marchands pour les mettre en graisse, et les mener ensuite vers Paris. Les foires, dans l'étendue de ladite élection sont à savoir :

Coutances, à la Saint-Michel ; Gavray, à la Saint-Luc, ; Bréhal, le mercredy après la Pentecôte ; Cerisy (la salle), à la Saint-Martin d'été et d'hyver ; La Haye-Pesnel, à la Saint-Jacques ; Hambye, à la Saint-Jean d'été et d'hyver ; Montpinchon, à la Saint-Laurent ; Quettreville, à la Saint-Charles ; au Mesnil-Garnier, à la Saint-Denis ; au Guillain, le 1er may (élection de Saint-Lô, sergenterie de Moïon) ; Millières, le 3e aoust ; Cérences, à la Saint-Georges ; Saint-Denis-le-Gast, le jour Saint-Denis ; Foligny, à la Saint-Barnabé. Rien d'étonnant que les pâturages et les nombreux métiers artisanaux aient favorisés la tenue de foires en différents lieux de la vallée de la Sienne. Gavray et les communes environnantes s'étaient faites une réputation pour la fabrication de 50 000 douzaines de toiles de crin.

Les marchés ordinaires sont à Coutances et au Guillain, les lundis – à Amby (Hambye) et à Breal (Bréhal), le mardy – à Marigny, le mercredy – à Montsurvent et à La haye-Pesnel, le jeudy et le mercredy – à Coutances, à Cérences et au Mesnil-Garnier, le jeudy – à Savigny, le vendredy – à Grandville, à Gavray, à Cerisy (la salle), le samedy. La foire Saint-Luc s'organisa le 29 vendémiaire de l'an VII de la République et dura 5 jours. Le maire annonce le 21 juin 1840 « *que le champ de foire Saint-Luc a besoin de réparations pour la tenue des foires Trinité et Saint-Luc. Ces réparations sont urgentes et indispensables. Les foires de Gavray, spécialement celle qui a lieu le 18 octobre, sont considérables et acconduisent quantité de marchands de toute espèce. Ces marchands ne peuvent s'établir avec leurs tentes que fort difficilement et dans le temps de pluie, leurs tentes regorgent d'eau et le public ne peut plus les visiter sans avoir de la boue à mi-jambe. Pour remédier à ce grave inconvénient, il est de toute nécessité de faire des redressements et des empierrements sur le dit champ de foire saint Luc afin de placer commodément des marchands qui sont établis là pendant cinq jours et payent certains droits de terrage* ».

Monsieur Gritton, maire de Gavray, au conseil municipal du 9 août 1886 : « *tout le monde connaît l'importance de la foire Saint-Luc qui peut être considérée comme la plus importante du département au point de vue des transactions sur les bestiaux, les chevaux, les marchandises de toute sorte qui y sont présentées. De nombreux étrangers anglais, italiens, etc. viennent disputer à nos nationaux l'élite des animaux exposés en vente et tous les acheteurs laissent dans le pays des sommes considérables* ». *Les instituteurs de Gavray parlent de la foire sous ces termes dans la conférence pédagogique de 1913 « la foire dure 3 jours : le 1er jour a lieu le marché aux bestiaux ; les rues et les places en sont remplies à ce point qu'il est impossible de circuler. Le 2e jour les boutiques se réunissent sur « la lande Saint Luc ». A côté des cirques, des loteries, des théâtres et des chevaux de bois, les commerçants dressent des tentes, cuisent de la viande en plein air, vendent du pain et des boissons. Le 3e jour la fête se continue sur la lande.*

La foire Saint Luc était la plus importante de l'arrondissement. Elle tend a diminuer d'importance à cause des foires de La Haye-Pesnel et de Folligny ; ces deux villes ayant le train tout près, sont plus favorisées que Gavray avec le tramway ». La conférence fait ensuite allusion à une des distractions préférées des Gavrayens le Ressort, je cite : « le Ressort, c'est le lendemain de la foire Saint Luc. C'est une fête foraine (chevaux de bois, loteries, ménageries) qui aura complètement disparu dans quelques années»

L'amélioration des communications favorisa le transport des marchandises, du cheptel et des transports. La foire St-Luc le mercredi 18 octobre 1916 avec montre la veille, se tiendra l'une des plus importantes foires du département. Avant la guerre ont y comptait habituellement 2000 bêtes à cornes et plus de 1500 chevaux. Elle établissait les cours de la régie pour les pommes. L'an dernier elle avait marqué une importante reprise qui ne pourra que s'accentuer cette année. Le chemin de fer d'intérêt local y contribua, mais la ligne Lison-Lamballe fut un élément de développement considérable. D'ailleurs un extrait du journal hebdomadaire « le courrier de la Manche » du 22 octobre 1938 précise ***que de l'avis général, la foire Saint-Luc à Gavray a connu cette année une animation nettement supérieure à celles des années précédentes. L'on put s'en rendre compte lundi à la gare de Cérences où la circulation fut extrêmement intense, mais parfaitement organisée grâce à un service d'ordre impeccable. 128 wagons furent chargés pour toutes les directions. On évalue entre 1900 et 2000 le nombre d'animaux qui furent embarqués.***

Sur le champ de foire, il y eut au moins 3000 têtes de bétail. Mardi, jour même de la foire, de nombreux promeneurs se rendirent aussi à Gavray, où ils passèrent quelques heures sur la lande Saint-Luc, où il y avait de nombreux marchands, quelques tentes, deux rôtisseurs de gigot. Des tas de citrouilles (quelques-unes énormes) remplaçaient les melons de la foire de Lessay.

L'almanach de 1961 nous apprend qu'on attendait : 3000 bovins le 17 octobre et 2000 chevaux et poulains et 3000 bovins.

Association de sauvegarde et de Valorisation du Patrimoine en Val de Sienne

N° SIRET : 801 053 380 00011

Téléphone : 02 33 61 45 49
Portable : 06 87 56 35 58
patrimoine.valdesienne@wanadoo.fr

patrimoinevaldesienne.fr

Saint-Vigor-des-Monts: une évocation du cimetière le 6 novembre prochain

Je serai le 6 novembre à Saint-Vigor-des-Monts pour une visite du cimetière à la demande d'une association culturelle de Tessy-Bocage et du maire de Saint-Vigor-des-Monts.

J'avais eu l'occasion d'intervenir auprès de monsieur Girard, maire à l'époque puis auprès de la famille Chardine à propos de la restauration de la chapelle funéraire qui se trouve au chevet de l'église.

L'association est fédérée à : La Fondation du Patrimoine, la Société pour la Protection des Paysages et de l'esthétique de la France, la Fédération Patrimoine Environnement, la Fédération des Moulins de France, le Pays d'Art et d'Histoire du Coutançais, la Commission départementale du Conseil général de la Manche pour la sauvegarde des cimetières, la fédération normande pour la sauvegarde des cimetières et du patrimoine funéraire « Arts et mémoires des cimetières de la Manche » et des associations locales.